Wollekes : un succès qui allie économies d'énergie et durabilité !

Ville de Bruxelles, 28 septembre 2023 – **Un an après le lancement et la distribution des Wollekes, l'heure est à un premier bilan. Ces plaids, issus de l'upcycling et fournis par la Ville de Bruxelles aux Horeca choisissant d'abandonner leurs chaufferettes, ont ainsi été distribués à l'automne 2022 auprès de 40 Horeca du territoire bruxellois. Au final, l'expérience en terrasse a convaincu la grande majorité d'entre eux et a également initié une réflexion sur une prime permettant à chaque bar de s'équiper en solutions alternatives aux chaufferettes.**

Les 700 plaids distribués dans la première phase du projet ont ainsi permis à de nombreux Horeca de se lancer ou de poursuivre une réflexion sur la transition écologique. Un besoin renforcé par l'interdiction régionale des chaufferettes extérieures décidée en décembre dernier. « *Ailleurs en Europe et dans le monde, et parfois même sous des climats bien plus froids, on ne brûle pas de l'énergie pour chauffer les terrasses extérieures. Nous sommes donc heureux de voir nos Horeca faire cette transition, qui cadre parfaitement avec le Plan Climat présenté au début de l'année,* » se réjouit **Benoit Hellings**, échevin du Climat de la Ville de Bruxelles. « *Une deuxième phase de distribution va maintenant, avec un nouvel appel à bars, restaurants ou cafés candidats.* »

Cette première année de test a également permis à certains Horeca d'affiner leurs besoins. Nombre d'entre eux ont ainsi confié vouloir développer une solution propre, souvent en lien avec le concept ou l'identité du lieu qu'ils exploitent. La Ville de Bruxelles a ainsi validé la création d'une prime permettant aux Horeca de financer partiellement des alternatives aux chaufferettes sans opter pour les fameux Wollekes. *« Être écologique autant que logique et pragmatique, apporter des alternatives et des incitations sans pénaliser les acteurs économiques, tel est l'esprit des wollekes et de la démarche de la Ville vers ses horeca pour les accompagner dans la transition vers une économie plus durable, »* poursuit **Fabian Maingain**, échevin du Commerce de la Ville de Bruxelles.

« Nous avons reçu l'an dernier les Wollekes de la Ville de Bruxelles, et nos clients les ont utilisé volontiers, ce qui leur a permis de rester sur notre terrasse plus longtemps, d'y consommer plus et d'être au chaud, » explique Marc Daniels, gérant du Kaffa Bar, situé dans le centre-ville de Bruxelles. Depuis, ce café du centre-ville a investi dans des coussins chauffants, rechargeables à l'électricité, pour éviter de brûler des tonnes de gaz chaque année. *« Je suis convaincu qu'investir dans des alternatives comme celles-ci sont de bons investissements car ils sont appréciés par les clients et nous permettent d'avoir des dépenses énergétiques limitées. »*

Le montant maximum de la prime varie entre 400€ et 600€ en fonction de la taille de la terrasse (inférieure ou supérieure à 50m2). Les alternatives purement textiles seront financées à 100%, et les alternatives textiles qui nécessitent un complément énergétique (coussin chauffant, par exemple) seront plafonnées à 50% du prix d'achat. Seront éligibles tous les achats à partir du 1er janvier 2023.

Cette prime est complémentaire à la prime régionale aux investissements en vue d'économiser de l'énergie, encore valable jusqu'au 11 octobre 2023 et qui vont de 2.000 € à 50.000€ par établissement.

Les horecas candidats à cette seconde phase de distribution de Wollekes peuvent en faire la demande via horeca@brucity.be !

Le projet Wollekes symbolise ainsi l'ambition de la Ville de Bruxelles, de ses habitants et de son collège de s'engager localement pour résoudre les bouleversements climatiques globaux. C'est pourquoi le Wolleke a profité de cette occasion pour rejoindre le Musée de la Ville de Bruxelles.

Plus d'info ? :

François Descamps, porte-parole de
Benoit Hellings, 1er Echevin, Echevin du Climat,
0474 90 28 39

Anne-Sophie Dekeyser, porte-parole de
Fabian Maingain, Echevin du Commerce,
0473 97 51 98